

Message d'intérêt public

Diminution du prix du carburant le 1er avril 2025

Date de début : 28 mars 2025

Date de fin : 5 avril 2025

À l'échelle du Nunavut

30 secondes

Le ministère des Services communautaires et gouvernementaux souhaite informer les Nunavoises et Nunavois qu'à compter du 1er avril 2025, les prix de certains carburants diminueront dans tout le Nunavut en raison de la suspension de la taxe fédérale sur le carbone.

Les modifications apportées aux taux de tarification de la taxe fédérale sur le carbone sont les suivantes:

Type de carburant	Prix actuel de la taxe fédérale sur le carbone	Au 1er avril 2025
Essence (par litre)	\$0.1761	\$0.00
Diésel (par litre)	\$0.2139	\$0.00
Naphta (par bidon)	\$0.6815	\$0.00

Vous trouverez en annexe une liste de prix actualisée.

###

Contact avec les médias :

Heather Grant
Analyste des politiques
Services communautaires et gouvernementaux
867 975-5465
CGSComms@gov.nu.ca

Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Kavamatkunnin Tuhaqtitaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uviitullu uvani www.gov.nu.ca.
Les messages d'intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca/fr.